



Agenda

Pour mémoire

Du 10 au 28 septembre :

Formation initiale des animateurs de stage de sensibilisation à la sécurité routière

6 et 7 septembre :

Formation continue au module "harmonisation des pratiques d'évaluation A" à destination des agents de la Marne

13, 14, 20 et 21 septembre :

Formation continue des agents IPCSR d'Ardèche, de la Drôme et de Haute-Savoie

27 septembre :

Formation continue des médecins en charge du contrôle médical de l'aptitude à la conduite (Lyon)

À venir

Du 1^{er} au 5 octobre :

Formation continue au module "harmonisation des pratiques d'évaluation B" à destination des agents des Côtes d'Armor

Du 1^{er} au 26 octobre :

Formation continue de la filière "éducation routière" aux qualifications à l'évaluation des candidats aux catégories du groupe lourd du permis de conduire (C et D)

16 octobre :

Formation continue au module "lecture du bilan de compétences B" à destination des agents du Vaucluse

11 et 25 octobre :

Formation continue des médecins en charge du contrôle médical de l'aptitude à la conduite (Paris et Toulouse)

LA LETTRE DE L'INSERR

Directrice de la publication :
Carole DABRIGEON
Assistante Communication :
Nathalie VIDOT
Conception : HB Création

INSERR

122 Rue des Montapins
CS 20015 - 58028 NEVERS Cedex
Tél : 03.86.59.90.59
Fax : 03.86.59.53.82
www.inserr.fr

Actualités

LA FILIÈRE ÉDUCATION ROUTIÈRE

La formation continue "groupe lourd"

Vingt-quatre agents, inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, ont été sélectionnés, par la Délégation à la sécurité routière (DSR), pour suivre ce module de formation spécifique à l'obtention de la catégorie CE du permis de conduire. Ils ont rejoint l'institut le 28 août dernier.

La Marne forme ses agents

A la demande du délégué au permis de conduire et à la sécurité routière, une session de formation continue d'harmonisation des pratiques d'évaluation des candidats à la catégorie A du permis de conduire a été réalisée les 6 et 7 septembre 2018.



Neuf IPCSR ont suivi ce module. Tous ont souligné les bienfaits de cette formation et de la qualité des intervenants.

Examen professionnel d'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 2^{ème} classe

L'INSERR est chargé, à la demande de la direction des ressources humaines du ministère de l'intérieur, d'organiser une préparation à distance à l'examen professionnel d'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 2^{ème} classe au titre de l'année 2019.

Trois devoirs d'entraînement seront proposés aux soixante-deux candidats inscrits.

ENTREPRISES PRIVÉES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

La société MBDA sensibilise ses salariés au risque routier



MBDA est une société industrielle du secteur aéronautique

et spatial. A la veille des départs en vacances estivales, la société a souhaité sensibiliser ses collaborateurs au risque routier.

Quatre ateliers ont été proposés : simulateur de conduite, code de la route et tests de vigilance, échanges et voiture "témoin".

Plus de 300 personnes ont participé à ces ateliers les 11 et 12 juillet dernier sur le site de Bourges.

LES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Formation continue des experts en automobile

Dans le cadre de leur activité professionnelle, les experts automobiles sont soumis, conformément à l'arrêté du 26 juillet 2011 (JO du 31 juillet 2011), à une obligation annuelle de formation continue relative au contrôle des véhicules endommagés (VE). Le calendrier des sessions 2018 (qualification VE 2019) est disponible : www.inserr.fr

Formation initiale des animateurs de stages de sensibilisation à la sécurité routière

Au nombre de trente, ils ont entamé la première phase de leur formation initiale le 10 septembre dernier.

Ce stage s'adresse aux titulaires du BAFM ou BAFCRI et aux psychologues qui souhaitent devenir animateurs de stages de sensibilisation à la sécurité routière.

Conduite en cortège Une formation pratique sur piste

Conduire en cortège, c'est anticiper les changements d'allure et savoir se positionner au moment opportun.

C'est également comprendre les différents scénarii de conduite pour acquérir des automatismes permettant de circuler en sécurité, de manière efficace et confortable.

L'INSERR vous propose des formations alliant théorie et pratique (sur aire fermée) à destination des chauffeurs professionnels.



Conduite en cortège : 6, 7 et 8 novembre 2018

Quelques places sont encore disponibles.
Pour plus de renseignements, contactez nos services
par mail cecile.favier@inserr.fr
ou par téléphone au 03.86.59.90.52

Rentrée 2018 de la filière “éducation routière”



La formation initiale complémentaire des examinateurs du permis de conduire de la promotion 2015

Vingt-et-un agents, examinateurs du permis de conduire, sont accueillis en détachement dans le corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) depuis le 1^{er} juillet 2018 après une nouvelle période de mise à disposition débutée le 1^{er} mars.



A ce titre, ces agents doivent suivre la formation initiale des IPCSR à l'exception des modules déjà suivis en 2015 (formation théorique et pratique “procédure B”, dispositions réglementaires et administratives relatives au permis de conduire, réglementation routière). Ils sont entrés en formation à l'INSERR le 28 mai dernier.

Philippe VINNAC, formateur-référent B, témoigne :

“Les agents se sont pleinement investis dans cette formation ! Tous les agents ont notamment appréciés le rappel sur la procédure ; ils espèrent que ce genre de complément de formation se fera régulièrement.

Certains n'ont pas hésité à se remettre en question. Pour les formateurs que nous sommes, nous avons apprécié ces échanges et la participation active des agents ! Cela démontre pleinement l'intérêt qu'ils ont pour le métier et le service public !”.



A l'issue de leur formation, ils devront valider leur qualification à l'évaluation des candidats à la catégorie A du permis de conduire. Ils pourront alors solliciter leur intégration dans le corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière.

Les délégués au permis de conduire et à la sécurité routière

Les treize stagiaires délégués au permis de conduire et à la sécurité routière (DPCSR) ont rejoint l'institut le 6 août 2018 pour suivre leur formation initiale. Sept femmes et six hommes composent cette promotion. La moyenne d'âge s'élève à 37 ans : 25 ans pour le plus jeune et 51 ans pour le stagiaire le plus âgé.

Une majorité d'entre eux sont issus du recrutement par voie de concours externe. Ils rejoindront leur département d'affectation en janvier 2019.



Les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière

Cinquante et un stagiaires composent la promotion 2018 des stagiaires inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR). Vingt-cinq femmes et vingt-six hommes composent cette promotion à laquelle s'ajoute la présence d'un agent monégasque issu du service des titres de circulation de la principauté de Monaco. Ils ont débuté leur formation initiale le 3 septembre dernier.



La moyenne d'âge s'élève à 38 ans : 24 ans pour le plus jeune et 54 ans pour le stagiaire le plus âgé. 72.5 % d'entre eux ont réussi le concours externe. 51 % d'entre eux sont issus de l'enseignement de la conduite.

Ils suivront leur formation initiale jusqu'au 21 décembre prochain et entreprendront ensuite en stage pratique.

A noter que la formation initiale des IPCSR s'appuie sur le décret n° 2017-466 du 31 mars 2017 modifiant le décret n° 2013-422 du 22 mai 2013 portant statut particulier du corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière qui supprime, notamment, la détention du permis A2 pour les candidats au concours d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Une formation à la conduite des motocyclettes de la catégorie A2 du permis de conduire et la présentation aux épreuves pratiques en vue de l'obtention du permis de conduire ont dû être intégrés à la formation initiale dispensée par l'INSERR. Dix-neuf stagiaires sont concernés.